## Plan d'action Mieux Produire, Mieux Diffuser DOCUMENT DE TRAVAIL

Mise à jour : 09/01/2023

Axe stratégique	Objectif opérationnel	Action			
		Intitulé	Pilote	Échéance si nécessaire	
Soutenir toutes les formes de coopération et de mutualisation, et supprimer toutes les entraves à la coopération	Faire évoluer les méthodes de travail et les mentalités	Supprimer tout principe d'exclusivité dans la diffusion des artistes	filière	2024	
		Rédiger une charte éthique de la production et de la diffusion, afin d'installer des relations équilibrées dans les relations entres les différentes parties-prenantes des filières	DGCA		
		Développer l'usage des Sociétés en Participation (SEP) en réalisant un guide expliquant la démarche et proposant des contrats-types	DGCA		
		Arts visuels : animer un espace de dialogue sur les programmations type "bourse aux projets" [Prisme 1] ; étudier la possibilité de transposer cooprog pour les arts visuels	DGCA		
		Arts visuels : piloter un appel à projets pour l'expérimentation de projets de coopération entre les acteurs à l'échelle régionale ou intérrégionale [Prisme 3], ou nationale [prisme 2].	DGCA	printemps 2024	
		Arts visuels : dévélopper les visites d'ateliers d'artistes à destination des professionnels, dans le cadre de la valorisation des scènes artistiques sur les territoires	filière avec appui des pvoirs publics		
		Mettre en œuvre ou renforcer les créations mutualisées dans le champ des musiques actuelles et de l'opéra	filière		
		Elaborer des règles communes pour soutenir et évaluer les réseaux de coopération en matière de production et de diffusion ; établir une cartographie de ces réseaux, et les identifier plus clairement dans le budget du ministère.	DGCA		
	Poursuivre et renforcer les démarches de schéma d'orientation territoriaux	Donner aux Schémas de Développement des Arts Visuels (SODAVI) une forme plus opérationnelle : cartographie des ressources et des savoir-faire, identification des espaces et outils de production partagée, etc.	DRAC		
		Renforcer les Schémas d'Orientation pour les Lleux de Musiques Actuelles (SOLIMA) et les contrats de filière	DRAC		
		Encourager l'élaboration de schémas d'orientation régionaux dans les disciplines pour lesquelles cela est pertinent (danse, cirque, marionnettes, etc.)	DRAC		
	Favoriser l'interdisciplinarité	Dans les DRAC, généraliser les instances réunissant l'ensemble des labels, appellations, et acteurs structurants du territoire selon des modalités adaptées	DRAC	2024	

		Evaluer CURA (commissariat d'expositions d'arts visuels dans les Scènes Nationales) et l'ajuster si nécessaire	DGCA	2025
	Favoriser les coopérations à l'échelle européenne et	Réformer les pôles européens de production	DGCA	2024
	internationale, et mettre en cohérence nos outils	Mettre en cohérence les dispositifs de soutien du Ministère de la culture, de l'ONDA et de l'Institut Français (refonte d'IF Export notamment)	DGCA	2024
		Encourager les réseaux de coopération pérenne à l'échelle européenne voire internationale (Live DMA, Viva Villa!, réseaux danse, etc.)	DGCA	
	Structurer un écosystème pour la création en environnement numérique	Renforcer le soutien aux structures en région déjà bien identifiées en matière de création en environnement numérique afin qu'elles puissent jouer un rôle de ressource sur leur territoire	DRAC/DGCA	expériementatio n en 2024 en Bretagne, PdL, Normandie, PACA et AURA
		Mettre en place les conditions de la coordination de ces pôles régionaux à l'échelle nationale	DGCA	
	Favoriser les coopérations entre le secteur public et le secteur privé	Théâtre : définir un cadre de travail déontologique pour les coopérations entre théâtre public et théâtre privé puis intégrer, si nécessaire, les conclusions de cette étude dans la réforme des aides de l'ASTP	DGCA	2024
		Arts visuels : Favoriser les coopérations entre structures publiques et galeries d'art, notamment en matière de coproduction d'œuvres	DRAC	
Favoriser la production et la diffusion sur des temps longs, dans un souci d'irrigation artistique des territoires et et de conquête des	Permettre un allongement des durées de diffusion des projets	Augmenter progressivement la longueur des séries dans l'ensemble des lieux de diffusion, y compris si nécessaire dans le cadre de tournées mutualisées à l'échelle locale	filière	
publics		Développer le principe de l'itinérance dans les petites salles ou les espaces non dédiés, au-delà de ce qui est déjà pratiqué par les SN, CDN ou CDCN; pour les arts visuels, renforcer la diffusion de proximité grâce à des outils adaptés	filière + DRAC	
		Favoriser les reprises et le maintien du répertoire des équipes artistiques	filière + DRAC	
		Mettre en place les conditions pour une meilleure coproduction ou diffusion des productions des opérateurs nationaux sur le territoire (tournées dans le domaine du SV, politique de dépôt d'œuvres du CNAP, etc.)	DGCA	
		Evaluer la réforme des aides de l'ONDA et proposer les ajustements en tant que de besoin ; favoriser le déploiement de cooprog	DGCA	
		Rendre l'Aide aux Petites Jauges (APAJ) du FONPEPS plus incitative quant à l'allongement des séries	DGCA	concertation 2025 pour mise en œuvre 2026
		Intégrer les principes de MPMD dans la refonte des aides du CNM en 2025	DGCA/CNM	concertation en 2024
	Favoriser l'émergence et la structuration de réseaux territoriaux de production et/ou de diffusion	Cartographier les ressources en termes de production sur les territoires, afin d'en faciliter la mutualisation entre structures, équipes, artistes et artisans d'art : ateliers de décors et costumes, outils de production partagée en arts visuels, parc de matériel mutualisé, matériauthèques.	DRAC	

		Encourager la mise en réseau des structures labellisées/scènes		
		conventionnées/ateliers de fabrique/théâtres de ville dans un souci	DRAC	
		d'accompagnement cohérent des équipes artistiques et de leur diffusion		
		Développer si possible "danses en territoire" dans les CCN et les CDCN	DRAC	
		Clarifier les missions des Ateliers de Fabrique Artistique (AFA) et promouvoir leur mise en réseau avec les structures labellisées et conventionnées du territoire	DGCA/DRAC	
	Favoriser la présence des artistes sur le territoire sur des temps longs, au-delà des phases de production et de diffusion	Actualiser la circulaire résidence de 2016, afin de la mettre en phase avec les objectifs du plan, notamment en favorisant l'articulation entre les résidences de création et de diffusion et les résidences de territoire	DGCA	
		Etudier la possibilité d'un conventionnement pluriannuel des crédits du programme 361, afin que des projets structurants puissent être construits sur les territoires; mieux articuler en DRAC les outils de contactualisation en matière de création d'une part et d'action culturelle d'autre part	DGTTDC/DRAC	
		Dans les structures où il n'existe pas d'équipe artistique permanente, favoriser l'allongement des contrats, et la mobilisation d'artistes associés (par ex dans les SMAC) ; renforcer les liens entre les structures de diffusion et les équipes artistiques permanentes d'un territoire (ex notamment : les orchestre et ensembles indépendants)	filière	
	Renforcer les échanges artistiques sur la durée avec les territoires ultramarins	Réformer le FEAC et mieux l'articuler avec les dispositifs existants afin d'encourager les parcours d'accompagnement des artistes ultramarins dans l'hexagone, de la résidence à la diffusion	DGCA	
		Renforcer l'ingénierie artistique sur les territoires ultramarins	DAC	
		Inciter les collectivités territoriales d'outremer à adapter les dispositifs fiscaux relatifs à l'octroi de mer pour les biens culturels	DAC	
Tenir compte de l'évolution des pratiques des habitants à tous les âges de la vie dans la	Mobiliser les outils du numérique pour développer les publics, notamment les plus jeunes	Développer une communication sur les réseaux sociaux, et les outils numériques adaptés (teasers, etc.)	filière	
construction de l'offre culturelle		Favoriser la création de nouveaux formats pensés pour la diffusion numérique (cf le dispositif "Ecrans Vivants" de l'ONDA)	filière	
		Favoriser la diffusion <u>collective</u> de captations/projets numériques dans les micro- folies	filière	
	Mobiliser le pass culture pour en faire un véritable outil de diversification des pratiques des jeunes	Améliorer le référencement des intervenants dans la part collective du pass Culture sur la plate-forme ADAGE, afin que toutes les propositions en faveur des publics scolaires soient de qualité, et que ne soit pas rompu le lien entre les étalissements scolaires et les établissements culturels du territoire	DGTTDC	
		Part individuelle : développer des propositions spécialement pensées pour les jeunes (visites, rencontres avec les artistes, répétitions ouvertes, événements, ateliers de pratique, etc.) et construire une communication adaptée	filière	
	Poursuivre la structuration du réseau en faveur de la création Enfance et Jeunesse	Finaliser le maillage territorial des pôles de ressource en matière de production, diffusion et médiation enfance et jeunesse	DRAC/DGCA	
		Renforcer le rôle des plates-formes régionales Jeune Public et impliquer les labels et lieux conventionnés, par des concertations régionales	DRAC	

		Repenser l'organisation du travail afin de permettre une offre artistique et	filière	
		Culturelle des lieux de diffusion pendant les vacances scolaires  Travailler avec l'Education Nationale à la formation des enseignants et des professionnels de la Jeunesse afin de garantir la liberté de programmation, et la découverte par les jeunes de la diversité de la création d'aujourd'hui	DDGTTDC/DR AC	
	Diversifier les offres et les usages	Renforcer les propositions relatives aux pratiques en amateur dans les structures de production et de diffusion, afin de favoriser d'autres modalités de rencontres avec les artistes	filière	
		Renforcer l'hospitalité des établissements culturels afin qu'ils puissent être des véritables lieux de vie ouverts en journée	filière	
		Valoriser les initiatives en termes de diversification des horaires	DRAC	
	Expérimenter et promouvoir les actions de médiation les plus innovantes	Soutenir la conception d'outils innovants en matière de médiation de l'art contemporain dans une dynamique de mutualisation entre les acteurs, sous l'égide du CNAP	DGCA/CNAP	
		Encourager les expérimentations qui associent les publics à la vie des structures culturelles	DRAC	
		Renforcer les partenariats locaux entre structures culturelles en termes de médiation (constitution de chefs de file selon les types de publics par ex)	filière	
Mettre en œuvre une démarche volontariste d'accompagnement à la transformation écologique du secteur de la création	FORMATION Former les artistes et professionnels tout au long de leur parcours aux enjeux et leviers de la transformation écologique du secteur de la création artistique	Favoriser la formation des dirigeants et de leurs équipes grâce à l'indexation de la part variable des dirigeants d'établissement public sur des obligations de formation	DGCA	2024
	·	Former les dirigeants nouvellement nommés dans les labels et l'Enseignement Supérieur Culture (ainsi que leurs seconds) et mettre en place un dialogue avec les OPCO.	DGCA	2024
		Sensibiliser les élèves et enseignants des écoles publiques d'enseignement supérieur culture aux enjeux de transformation écologique via des modules de formation dédiés.	DGCA	2025
		Adapter les cursus de formation initiale de ces écoles, par la modification des référentiels de compétences des diplômes notamment, ainsi que l'offre de formation continue (développer des certifications pour les nouveaux métiers issus de la transition écologique et adapter les formations existantes en intégrant les enjeux de la transition écologique)	DGCA/AFDAS	2024
		Renforcer les compétences des entreprises : dans le cadre du nouvel Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences (EDEC), adapter la prestation "Appuiconseil-RSE" destinée aux entreprises, en la ciblant sur l'accompagnement des entreprises aux enjeux de transition écologique	DGCA/AFDAS	2024-2025 (livrable du GT transition éco)

		Accompagner l'évolution des conditions de travail des artistes et des techniciens, en menant un travail paritaire sur l'évolution des gestes "métier" et les fiches de poste, avec le soutien de l'AFDAS et de l'ANACT	DGCA	2024-2025 (livrable du GT transition éco)
	MESURE, OBSERVATION, EVALUATION  Mesurer les impacts environnementaux du secteur pour définir des leviers d'action et assurer l'évaluation des démarches écoresponsables	Elaborer des « référentiels carbone » à partir de Bilan d'Emission des Gaz à Effet de Serre (BEGES) réalisés sur un échantillon de structures au sein de chaque réseau, dans le cadre d'une démarche collective au sein des réseaux et entre eux.	DGCA	2024
		Doter le ministère de données et études sectorielles (compilation des bilans carbone, étude sur les LEDS, exposition aux risques des bâtiments culturels, etc.)	DGCA	2025
		Construire des outils de suivi des démarches écoresponsables et interroger les méthodes d'évaluation des services ministériels à l'aune des enjeux écologiques.	DGCA	2026
	ACCOMPAGNEMENT Fournir des cadres d'action et outils aux acteurs de la création artistique pour	Structurer et généraliser les démarches écoresponsables des structures du secteur de la création (y/c enseignement supérieur) conventionnées sur 3 ans ou plus par le MC, via un Cadre d'Actions Contractuel pour la Transformation Ecologique (CACTE)	DGCA/DRAC	2026
		Soutenir le développement de centres de ressources pour la transformation écologique du secteur de la création : conventionnement d'ARVIVA et accompagnement à la mise en place d'un centre de ressources pour les arts visuels	DGCA	2026
		Elaborer un plan d'action opérationnel pour la transformation écologique du secteur de la création en Outre-mer	DGCA/DAC	2024
		Engager le secteur vers la sobriété numérique, en commençant par l'organisation d'un « hackathon des transformations »	DGCA	2024
	usages	Faciliter la mutualisation au sein des territoires des savoir-faire techniques, des équipements et parcs de matériel, ainsi que les convoiements d'œuvres d'art	DRAC	2026
	CREATION  Mettre en valeur les démarches artistiques et les œuvres qui sont travaillées par l'écologie et qui travaillent notre rapport au vivant	Encourager l'écologisation des démarches et pratiques artistiques par le biais de « résidences vertes » de recherche, associant un artiste, un professionnel de la transition écologique et un lieu d'accueil	DGCA/DRAC	2024
		Mettre en avant la transformation écologique dans la création par le biais d'une veille artistique et d'actions associées : séminaire, numéro spécial de Culture et Recherche, Saison Création en transition, etc.	DGCA	
Travailler à la professionnalisation et à l'insertion des acteurs du secteur et veiller à l'attractivité de nos métiers	Adapter les formations aux métiers de demain	Intégrer la médiation, le travail de territoire et l'adresse à la jeunesse dans les formations initiale et continue des artistes	DGCA	
		Mieux former les chargés de communication et de RP à la communication numérique et à ses usages	filière	
	Mieux accompagner l'émergence	Intégrer des formations sur le droit du travail, le salariat et les droits d'auteurs dans la formation initiale et continue des artistes	DGCA	

		N'accompagner les artistes émergents que dans un cadre partenarial et professionnel	filière	
	Favoriser les mutualisations d'emploi	Encourager la mutualisation des emplois entre équipes artistiques indépendantes par le biais des groupements d'employeurs ou des Coopératives d'Activité et d'Emploi	DGCA	
		Veiller à ce que les artistes regroupés en collectif ou en coopérative ne soient pas désavantagés dans le cadre des Aides Déconcentrées au Spectacle Vivant (aides aux équipes en DRAC)	DRAC	
	Mieux accompagner les chargés de production et de diffusion, quel que soit leur cadre de travail	Favoriser la création d'espaces de coworking, notamment dans les établissements culturels	filière/DRAC	
		Développer des espaces d'échanges entre pairs, croisant les personnels des lieux et des équipes artistiques ; encourager les actions de mentorat et d'insertion	filière	
	Assurer une plus grande reconnaissance des métiers de la production et de la diffusion	Rappeler dans les outils et cadres réglementaires du ministère (ADSV, guides de bonnes pratiques, etc.) que les budgets doivent nécessairement intégrer une juste rémunération des équipes administratives dédiées aux projets portés	DGCA/DRAC	
		Favoriser la reconnaissance des chargés de production et de diffusion, en incitant les lieux de diffusion à mentionner leur participation dans les brochures de saison	filière	
Renforcer le partenariat avec les collectivités locales	Accentuer la concertation avec les collectivités locales, et reforcer les outils de la coopération	Favoriser l'interconnaissance de l'Etat, des collectivités et des acteurs culturels en multipliant les espaces d'échange et de partage (ex : contrats de filière)	DRAC	
		Intégrer pleinement les enjeux de production, de diffusion, et de présence des artistes sur les territoires dans les Contrats de développement culturel Etat/collectivités locales	DRAC	
		Mettre en œuvre des réseaux de production et de diffusion territoriaux, de façon à renforcer l'égal accès de tous aux pratiques artistiques et culturelles dans les territoires les moins bien dôtés en équipements (notamment les territoires ruraux)	filière/DRAC	
		Inciter les élus à s'investir dans la gouvernance des structures culturelles, en rappelant le cadre juridique applicable	filière/DRAC	
		Sensibiliser les élus à la nécessaire diversité des propositions, et au respect de la liberté de création et de programmation	DRAC	
	Définir une stratégie partagée, y compris budgétaire	Valoriser les collectivités locales qui développent une politique artistique et culturelle ambitieuse, et qui la financent de façon dynamique et durable	DRAC	
		Mettre en place les conditions d'une politique plus dynamique en termes de labellisation, en facilitant les délabellisations quand le projet porté n'est plus en phase avec les attendus du label et en accélérant les nouvelles labellisations quand des structures sont déjà en phase avec les exigences des cahiers des missions et des charges	DGCA/DRAC	

	Quand la mise en place d'une convention pluriannuelle pluripartite n'est pas souhaitée par les collectivités locales, veiller à faire coïncider au maximum la temporalité des conventions	DRAC	
	Dans le cadre des CPO, travailler à la mise en œuvre de nouveaux indicateurs partagés, qui favorisent la mise en œuvre du plan MPMD (ex : longueur des séries et non pas seulement taux de remplissage).	DRAC	
	Sensibliser les collectivités locales à la question de l'hébergement des artistes sur le territoire, dans la mesure où la mise à disposition de logements peut alléger fortement les charges des lieux de production et de diffusion	filière/DRAC	
Mieux intégrer la culture dans les politiques de droit commun des collectivités, dans le respect de leurs priorités	Renforcer les partenariats avec les régions pour le financement de l'insertion et de la formation professionnelle	filière/DRAC	
	Accentuer les coopérations avec les collectivités, et notamment les régions, sur le volet des transports publics, afin notamment de faciliter les déplacements des publics sur les gros événements.	filière/DRAC	
	Bâtir un plan d'action commun avec les collectivités locales afin d'identifier les batiments les plus énérgivores, et les opérations qui doivent y être prioritairement menées, notamment dans le cadre du fonds vert	DRAC	